

SÉCU, LA FIN DU MONOPOLE ?

D'après le mouvement La Révolution bleue, le monopole de la Sécurité sociale a été abrogé par deux directives européennes de 1992 ayant force de loi dans notre pays. « *Les caisses*

sociales, avec le soutien du gouvernement et de certains médias, prétendent continuer à bénéficier, en toute illégalité, du monopole abrogé », dénonce le porte-parole de La Révolution bleue, Claude Reichman, qui rêve d'une vraie concurrence en matière de protection sociale.